



Prier dans la ville
2024, année de la prière

Que faut-il craindre ?



Frère Thomas Zimmermann

Couvent Saint-Thomas-d'Aquin à Lille

Évangile

TO-28 - Samedi

Luc 12, 8-12

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le dis : Quiconque se sera déclaré pour moi devant les hommes, le Fils de l'homme aussi se déclarera pour lui devant les anges de Dieu. Mais celui qui m'aura renié en face des hommes sera renié à son tour en face des anges de Dieu. Quiconque dira une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera pardonné ; mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera pas pardonné. Quand on vous traduira devant les gens des synagogues, les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez pas de la façon dont vous vous défendrez ni de ce que vous direz. Car l'Esprit Saint vous enseignera à cette heure-là ce qu'il faudra dire. »

Méditation

Que faut-il craindre ?

Jésus ne fait pas mystère des dangers de mort qui menacent les disciples qui veulent lui rester fidèles. Or, on le sait, les disciples n'ont pas tout de suite été martyrs (c'est-à-dire témoins fidèles). Ils ont d'abord fui devant la mort. Ce que le Christ veut leur apprendre, c'est à craindre ce qui est vraiment à craindre. C'est pourquoi il évoque les anges, qui ne sont pas dans la Bible de petits êtres charmants, mais des êtres puissants et effrayants. Isaïe, devant les séraphins, tremblait d'être impur (Is 6). C'est pourquoi il met aussi en garde contre le blasphème.

Si Jésus utilise ici des paroles menaçantes, c'est parce qu'il sait qu'entre la crainte de Dieu et la crainte de la mort, nos cœurs ont tendance à céder à la seconde. Jésus craint notre entropie spirituelle, une défaite de la parole. Pour éviter cette trahison, il est bon de craindre Dieu et l'assemblée des anges, plutôt que celle des hommes. Craindre Dieu, c'est tout faire pour lui rester fidèle et agir en sage (Pr 1, 7).

Traduction liturgique de la Bible : ©AELF - Paris - Tous droits réservés.

[Cliquez ici pour vous désabonner de Prier dans la ville](#)